



DECRET TERTIAIRE

Multisite - GRETZ-ARMAINVILLIERS (77)



Bureau d'études
thermique :
IE Conseil



Les chiffres

€	35 100 €
📅	2022-2024
📐	13 sites – SHON totale : 19 503 m ²

Contexte :

La mairie de Gretz-Armainvilliers s'est lancée dans une démarche d'évaluation de la performance énergétique de ses bâtiments et a missionné IE CONSEIL pour la réalisation d'audits énergétiques sur son patrimoine,

But : évaluer les axes d'amélioration à apporter au niveau de l'enveloppe et des systèmes, dans le but d'atteindre les objectifs du décret tertiaire fixé par l'arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire.

Etude multisite (13) :

Ecole maternelle Leclerc
Ecole primaire Leclerc
Groupe scolaire Georges Tavers
Groupe scolaire Victor Hugo
Médiathèque
Maison de la culture et loisirs
Salle polyvalente
CCAS
Maison des jeunes
ALSH et restauration scolaire
Hôtel de ville et annexes
Vestiaires sportifs
Château Val des Dames et colombophilie



Mission :

La mission a consisté à réaliser des audits énergétiques sur 13 bâtiments communaux, incluant :

- **l'analyse de l'enveloppe**
- **L'analyse des systèmes techniques et des usages**
- **la modélisation thermique des bâtiments**

Sur cette base, des **scénarios de travaux d'amélioration énergétique** ont été définis et évalués (Simulation Énergétique Dynamique, calculs réglementaires), permettant d'identifier des axes de réduction des consommations conformes aux objectifs réglementaires.

Une **analyse financière** a complété l'étude afin d'aider la collectivité à prioriser et planifier ses investissements.